





USEP Val d'Oise *newsletter n°47*



1 - EDITO

Les vacances sont terminées, les enfants ont retrouvé le chemin de l'école et endossé leur costume d'élève.

Ils vont apprendre à se servir des outils qui les conduiront à penser par eux-mêmes, à développer un sentiment d'appartenance collective qui leur permettra de dépasser non seulement les points de vue individuels mais aussi les particularismes.

C'est là tout le rôle de l'USEP qui va appuyer ces apprentissages en permettant aux enfants de vivre des expériences qui les solliciteront de manière originale et spécifique : s'éprouver physiquement, agir avec adresse, s'engager en prenant des risques mesurés, mettre en œuvre des stratégies...

Ils vivront des émotions fortes qui leur permettront une meilleure connaissance d'eux-mêmes, des autres et du monde.

Les objectifs de l'USEP ne visent pas une course à la performance mais plutôt des priorités éducatives comme l'égalité entre filles et garçons, la citoyenneté, l'apprentissage du « faire ensemble », la santé, la possibilité pour toutes et tous de pratiquer une activité sportive et en la matière réduire les inégalités d'accès à la pratique qu'elles soient sociales, liées au genre ou territoriales.

La tâche est ambitieuse mais passionnante et l'association USEP, outil au service du projet éducatif de l'école, est le creuset qui permet de mettre en œuvre ces missions.

Les enseignants, les parents d'élèves de l'USEP Val d'Oise, tous bénévoles, et les permanents œuvrent ensemble en ce sens.

Le calendrier qu'ils vous proposent cette saison est riche de projets qui mettent au centre de l'action l'épanouissement de l'enfant.

Nous espérons vous retrouver toujours aussi nombreux tout au long de l'année.

Vous trouverez les documents d'affiliation sur le site.

Je vous souhaite une belle année scolaire.

Jean-Pierre Brihat

Président USEP Val d'Oise



2 - Pourquoi s'affilier à l'USEP?

L'USEP, secteur sportif scolaire de la Ligue de l'enseignement, fédération sportive scolaire, membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) contribue, avec ses partenaires, à la formation sportive et citoyenne de tous les enfants des écoles primaires publiques pour une société humaniste, laïque et solidaire. En cela, elle se donne pour mission de :

- générer de l'activité physique, sportive et associative développant des compétences motrices, sociales et civiques associées à des savoir-faire et des savoir-être
- créer un environnement favorable à la pratique physique, sportive et associative (accessibilité, coût, activités...) facilitant les comportements actifs des jeunes
- développer une culture commune de promotion de l'activité physique favorisant l'engagement des jeunes dans un cadre associatif et dans le respect des valeurs humanistes et fraternelles
- considérer la laïcité tant comme un principe d'organisation qu'un objet d'éducation.

Avec l'USEP je peux:

- gérer la coopérative de l'école, (*L'association USEP, déclarée de gestion officielle (loi du 1er juillet 1901) et reconnue juridiquement, est habilitée par le Ministère de l'Éducation nationale à:*
- *gérer des fonds privés à usage public, nécessaires au financement des actions éducatives et frais de fonctionnement complémentaires,*
- *recevoir des subventions, effectuer des achats,*

- recevoir le produit de ventes et tous les produits autorisés par la loi (toute autre modalité de gestion de fonds revêtirait le caractère d'une gestion de fait, susceptible d'être sanctionnée : loi des finances du 23/02/63, article 60).

C'est alors un support privilégié d'apprentissage pour les enfants qui vont, avec l'aide de l'adulte, apprendre entre autres à trier des pièces comptables, à les encaisser, à tenir un journal de trésorerie, à établir un budget...)

- bénéficier d'une couverture automatique pour l'ensemble des enfants et adultes participant aux activités de l'association,

- bénéficier d'une couverture automatique pour toutes les sorties scolaires jusqu'à cinq jours consécutifs,

- bénéficier d'un contrat d'établissement gratuit si tous les enfants de l'école sont licenciés,

- participer aux rencontres inter-associations pendant le temps scolaire,

- participer également aux rencontres hors temps scolaire ou aux autres manifestations organisées par l'USEP (tournois sportifs, ateliers sportifs périscolaires, ...), en liaison avec des fédérations sportives,

- bénéficier de la prise en charge des transports liés aux activités inscrites sur le calendrier départemental à hauteur de 110€ par transport,

- bénéficier de subventions allouées aux associations, principalement par les municipalités et le Conseil départemental.

Le dossier d'affiliation a été envoyé à toutes les écoles du département, vous le retrouverez, ainsi que le calendrier des rencontres sportives 2019/2020, sur le site de l'USEP Val d'Oise:

<http://www.usep95.com/accueil.ws>

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 0130386784 ou au 0607809370 ou par mail usep.val.doise@wanadoo.fr.



3 - Journée du Sport Scolaire

La Journée nationale du sport scolaire a lieu chaque année en septembre. Dans les écoles, collèges et lycées de France, des manifestations sportives et ludiques (démonstrations, cross, tournois, compétitions d'athlétisme) réunissent les élèves, leurs professeurs, leurs parents. L'objectif de cette journée est de promouvoir le sport scolaire, de montrer le dynamisme de près de 2 millions d'élèves licenciés et d'attirer de nouvelles recrues.

Dans le cadre de cet événement l'UNSS et l'USEP du Val d'Oise organisent au château de Méry sur Oise de 13h00 à 17h00:

- Une heure de course aux énigmes par équipe de 4 jeunes 5 à 7 balises « énigmes » à découvrir (Jeu/Recherche/culturel).

Horaires: 14h00/14h55 USEP - 15h00/15h55 UNSS

- Ateliers ludiques sportifs : Foot/ Disque-Golf / Kart à pédales / VTT/Course sur ergo-rameurs, Hockey, Rugby et atelier Comité Départemental Olympique et Sportif 95: exposition + quizz Fair Play.

Horaires: 14h00/14h55 UNSS - 15h00/15h55 USEP



4 - Formulaire d'inscriptions des dispositifs départementaux EPS 2019-2020

Les formulaires d'inscriptions des dispositifs départementaux EPS 2019-2020 sont en ligne dans un article présentant les modalités d'inscription ainsi qu'un bilan des actions de l'année passée : <http://www.ac-versailles.fr/dsden95/cid144972/les-dispositifs-departementaux-eps-2019.html>

Date limite d'inscription aux dispositifs : 16 octobre 2019.

Pour information, une formation "Mini-hand à l'école" est proposée le **mercredi 27 novembre 2019 de 9h à 12h**, le lieu restant à définir en fonction des inscriptions. Une question spécifique dans le formulaire mini-hand permettra aux enseignants intéressés de s'y inscrire.



5 - Quelques chiffres...

Combien d'associations dans le Val-d'Oise ?

Elles sont entre 17 000 et 19 000, de toutes tailles, actives dans tous les domaines de la société : l'éducation, la culture, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs... Dans le seul secteur sportif, 1945 clubs appartenant à des fédérations agréées ont délivré 254 480 licences, en 2017. **Le comité départemental de l'USEP Val d'Oise, à lui seul, représente 5,5% de ces licences!**

AGENDA



6 - A venir...

- Journée du sport scolaire 25 septembre 2019
- Petit Poucet (orientation en maternelle) Bois de Morval (4, 7 et 10 octobre 2019) et forêt de l'Isle Adam (14 et 15 octobre 2019)
- Randonnée pédestre 8 octobre 2019

Retrouvez les bulletins d'inscription sur le site:

<http://www.usep95.com>

USEP Val d'Oise

Ecole Le Guern - 41 rue de Chars - 95520 Osny

tel: 01 30 38 67 84 - port : 060780

mail: usep.val.doise@wanadoo.fr

Site: <http://www.usep95.com>